

Accueil / Nouvelle-Aquitaine / Parthenay

Réservé  
aux abonnés

## Parthenay. Le cimetière de demain sera plus grand et « culturel »

La réflexion sur le cimetière de Parthenay se poursuit. L'idée d'en faire un lieu de promenade a été évoquée lundi soir 7 février, lors du conseil municipal qui va faire appel à l'expertise du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Deux-Sèvres.



Le cimetière de Parthenay : un musée à ciel ouvert. | PHOTO CO

Le Courrier de l'Ouest  
Eric MARTEAU  
Publié le 07/02/2022 à 20h27

C'est depuis qu'elle vit à Parthenay, un de ses endroits de retraite et de promenade en solitaire. Le cimetière. [Catherine Magnaval, 7e adjointe aux services au public](#), à la transition numérique, et à la transparence de la vie publique, a évoqué lundi soir l'avenir de ce lieu qu'on aime d'ordinaire fréquenter le moins possible. Parthenay veut faire de ce site des dernières demeures, un lieu de promenade à la fois historique et culturel.

# Des archis au chevet du cimetière

L'idée de faire du cimetière un lieu de promenade a été évoquée hier soir, lors du conseil municipal qui va faire appel au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

C'est depuis qu'elle vit à Parthenay un de ses endroits de retraite et de promenade en solitaire. Le cimetière. Catherine Magnaval, 7<sup>e</sup> adjointe aux services au public, à la transition numérique, et à la transparence de la vie publique, a évoqué lundi soir l'avenir de ce lieu qu'on aime d'ordinaire fréquenter le moins possible. Parthenay veut faire de ce site des dernières demeures, un lieu de promenade à la fois historique et culturel.

« Un lieu de mémoire et de promenade »

En réflexion depuis de nombreux mois, l'avenir du cimetière, son extension et les plantations qui y pousseront demain, vont être étudiés plus en avant.

Les élus ont en effet adopté hier soir l'adhésion au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Deux-Sèvres. Techniquement, c'est « pour répondre aux besoins de la collectivité et bénéficier de tarifs préférentiels ».

Pratiquement, c'est pour obtenir l'aide et l'avis d'experts de cette institution qui œuvre depuis plus de quarante ans auprès des collectivités avec ce leitmotiv : « L'architecture, écrit le CAUE 79, est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine



Le cimetière de Parthenay, un musée à ciel ouvert dont l'avenir a été évoqué hier soir en conseil municipal.

sont d'intérêt public. Localement, ce dernier va donc plancher avec les élus sur le cimetière de demain. Il sera plus grand. Une extension est prévue, a rappelé lundi soir Catherine Magnaval.

« Nous voulons en faire un cimetière jardin, lieu de mémoire et de promenade, en y implantant des arbres et des bancs », nous avait-elle expliqué au cours d'une précédente visite des

lieux. « L'idée est de le végétaliser beaucoup plus, en particulier dans les zones où les concessions sont échues.

« On souhaite aussi mettre en valeur le patrimoine du cimetière en créant un parcours découverte. Ceci pourrait se faire avec des chantiers d'insertion qui permettraient de rénover les tombes remarquables. »

Pelouse ? Arbres ? Chemin du sou-

venir ? Toutes ces questions seront bien sûr abordées. Ainsi que la transformation de certaines petites chapelles qui tombent en ruine et qui pourraient devenir des points de rendez-vous avec des panneaux explicatifs pour mieux comprendre la vie et les œuvres de certains pensionnaires à perpétuité des lieux.

Eric MARTEAU